Màj le 04.06.2025
Programme de formation 2025
ULD build up including LH Specifics - Initial

VOTRE CONTACT
DAVID MORALEJO

DURÉE
4 jours
28H:00 heures

PRÉREQUIS

Conduite du chariot élévateur recommandée pour les exercices pratiques.

OBJECTIVES
Tout agent ayant à palettiser du fret.

Accessibilité de nos locaux aux personnes à mobilité réduite : nous contacter

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap : nous contacter

Accessibilité de nos locaux aux personnes à mobilité réduite : nous contacter. Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap : nous contacter.

OBJECTIF DE LA FORMATION
Conditionner en ULD en sécurité des marchandises prévues au transport par voie aérienne, dans le respect des référentiels internes et de la réglementation internationale.

PROGRAMME

Programme conforme au tableau 1.6.A de l'ULD Regulations. Références réglementaires ULDR 13ème édition, AHM 45ème édition et manuel des compagnies aériennes des stagiaires en formation.

Jour 1 : Sensibilisation - Manutention (théorie)

• Philosophie générale

• Qu'est qu'un ULD

• Comment un ULD est fixé à l'avion

• Avantage des ULDS

• Weight and Balance Manual

• Identification des ULDs

• Plaque TSO

- Compatibilité Filets /Palettes
- Navigabilité des ULDS
- ODLN
- Points de contrôles des ULDS
- Réparation des ULDS
- Stockage des ULDS
- Manipulations des ULDS
- Les équipements de manutention
- Matériel d’arrimage
- Préparation et contrôle du filet
- Fermeture des ULDS
- Protection du fret
- Pesée des ULDS
- Inspection des ULD constitués
- Le tag Palette
- Sécurité du personnel

Jour 2 : Palettisation (théorie)

- Confection d’une palette
- Confection d’un conteneur
- Répartition des masses
- Cas particulier : les fûts
- Cas particulier : les tourets

• Cas particulier : les marchandises dangereuses

• Cas particulier : le fret humide

• L’arrimage

Jour 3 : Plancher de répartition

• Capacité de résistance du plancher de l'avion

• Plancher de répartition - étayage

• Cas particulier : les débords

• Les mouvements de l'aéronef et les forces G

• Calcul du nombre de sangles

Jour 4 : Spécificité compagnies aériennes

• Les codes IATA utilisés

• Les incompatibilités propres à la compagnie aérienne

• Les règles spécifiques du fret spécial propres à la compagnie aérienne (AVI, DGR, CAO, Véhicules, PER, PIL, VAL VUN etc…)

• Les ULDS utilisé par la compagnie aérienne

• La navigabilité des ULDS utilisés par la compagnie aérienne

• La flotte de la compagnie aérienne

• Les combinaisons de chargement propre à la compagnie aérienne

• Le matériel spécifique utilisé par la compagnie aérienne et leur navigabilité

• Le plancher de répartition propre à la compagnie aérienne

• L’arrimage propre à la compagnie aérienne

• Le remplissage du tag palette propre à la compagnie aérienne

• Test pratique et théorique

MÉTHODES ET SUPPORTS

La formation est dispensée en présentiel avec :

- Méthode active privilégiée

- Projection de diaporamas et de vidéos

- Etudes de cas fondées sur des situations vécues

- Livret stagiaire

INDICATEURS DE RÉSULTAT

Pour connaître notre performance sur cette formation, rdv sur notre site internet : academy.wfs.aero

MODALITÉS D'ÉVALUATION POST-FORMATION

Pour connaître la politique de notation, veuillez nous contacter.

Un test écrit de connaissances s'effectuera en fin de formation.
Nous vous informons que la réussite de ce test doit être d'un minimum de 80% de bonnes réponses.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Financement : La formation est éligible au financement via un OPCO, la région... Veuillez nous contacter afin d'étudier la situation.

Modalité et délais d'accès : l'inscription est possible tout au long de l'année. Nombre de participants minimum pour l'ouverture d'une session : 4 stagiaires (jusqu'à un maximum de 12 stagiaires).

L'encadrement : Formateur expérimenté et formé

Le suivi de l'exécution du programme : feuille de présence émargée par demi-journée par le

stagiaire et le formateur.

La durée de validité de cette formation est de 24 mois. Elle doit faire l'objet d'une actualisation des connaissances avant la date de fin de validité.